

LA TRUFFIERE

Nom du gîte :

(Souhait du locataire selon grille de prix jointe)

Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre domaine dont vous trouverez ci-après le contrat de location qui en donne une description complète. Nous vous accueillerons donc avec plaisir pour vos prochaines vacances.

Bien cordialement,

Adresse de la location :

LA TRUFFIERE

LES HAUTS DE LA BENECHIE
24370 ORLIAGUET

Tel : 05 53 59 51 73
06 27 82 89 99

R.C.S Sarlat 329 322 762



La Clef
Verte



**LES ARRIVEES SE FONT A PARTIR DE 16 HEURES
ET LES DEPARTS AU PLUS TARD A 10 HEURES**

LES SAMEDIS

Si vous souhaitez arriver en dehors de ces horaires, merci de nous prévenir au plus vite.

Propriétaires

Mr et Mme Degroise Olivier et Sylvana
La TRUFFIERE
Les Hauts de la Bénéchie
24370 ORLIAGUET
Tel : 05 53 59 51 73 / 06 27 82 89 99
Mail : truffiere24@orange.fr
Site :
www.gites-perigord-dordogne.com

Locataires

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tel :
Mail :

Composition de la famille

Adultes :
Enfants de 0 à 13 ans :
Enfants de plus de 13 ans :
Animaux :

N° Agrément :

**Villages de Gites : 241808320 07
Préfecture : 314.09.001**

DESCRIPTION ET TARIFS DE LA TRUFFIERE

Tarifs à la semaine INCLUANT CHAUFFAGE et électricité du 01/10 au 30/04, taxe de séjour, eau,
(Pas de frais de dossier)

GITES BEYNAC MONTFORT CASTELNAUD FENELON	Gîtes à étage jumelés par 2, 50m ² , 5 personnes, avec 1 ch en rdc avec 1 lit 140, 1 grande ch de 20m ² à l'étage avec 3 lits 90, un coin cuisine avec gazinière, micro ondes, mini lave vaisselle, réfrigérateur, salle d'eau avec douche et wc, coin séjour avec TV/DVD, canapé, climatisation réversible, terrasse avec salon de jardin, parasol, 2 chaises longues, 1 hamac, 1 barbecue, parking collectif
GITES LA TREYNE FAYRAC	Gîtes de plain pied jumelés par 2, 35m ² , 4 personnes, avec 1 ch avec 1 lit 140, 1 ch avec 2 lits 90 superposés, un coin cuisine avec gazinière, micro ondes, mini lave vaisselle, réfrigérateur, salle d'eau avec douche et wc, coin séjour avec TV/DVD, canapé, climatisation réversible, terrasse avec salon de jardin, parasol, 2 chaises longues, 1 barbecue, parking collectif
CHALET LE PECH	Chalet 50m ² , 5/7 personnes, avec 1 ch en rdc avec 1 lit 140, 1 ch en rdc avec 1 lit 140 superposé d'1 lit 90, 1 mezzanine avec 2 lits 90, un coin cuisine avec plaques gaz, four multifonctions, lave vaisselle 12 couverts, réfrigérateur/congélateur, salle d'eau et wc séparés, coin séjour avec TV/DVD, canapé, climatisation réversible, terrasse avec salon de jardin, parasol, 2 chaises longues, 1 hamac, 1 barbecue, parking privatif
CHALET GENEVRIER BIRON	Chalets de plain pied 41m ² , 4 personnes, avec 1 ch avec 1 lit 140, 1 ch avec 2 lits 90, un coin cuisine avec plaques gaz, four multifonctions, lave vaisselle 12 couverts, réfrigérateur/congélateur, salle d'eau et wc séparés, (non séparés dans Biron) coin séjour avec TV/DVD, canapé, chauffage par radian, terrasse avec salon de jardin, parasol, 2 chaises longues, 1 barbecue, parking privatif

Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Du 07/07/2012 au 24/08/2012	Du 07/04/2012 au 01/06/2012 Du 30/06/2012 au 06/07/2012 Du 25/08/2012 au 16/11/2012 Du 22/12/2012 au 31/12/2012	Du 01/01/2012 au 06/04/2012 Du 02/06/2012 au 29/06/2012 Du 17/11/2012 au 21/12/2012

Gîte « LE PECH »		
893 €	558 €	395 €

Gîtes BEYNAC, MONTFORT, CASTELNAUD, FENELON, Chalets GENEVRIER, BIRON		
730 €	431 €	350 €

Gîtes LA TREYNE, FAYRAC		
649 €	380 €	315 €

Location à la nuitée, week end ou mid week sur demande en moyenne et basse saisons.

TARIFS DIVERS A LA SEMAINE

Supplément pour 1 personne :	50,00 €
Dépassement forfait électrique (8kw/jour) du 01/05 au 30/09 :	tarif EDF
Location draps + taies lit 140 :	12,00 €
Location draps + taie lit 90 :	10,00 € / lit
Location linge de cuisine (3 torchons) :	5,00 €
Location linge de toilette :	
(1 drap de bain + 1 serviette + 1 gant par personne) :	8,00 €
Lave linge (lessive fournie) :	3,00 € le cycle
Sèche linge :	3,00 € le cycle
2 tables et 4 fers à repasser à disposition, gaz pour la cuisine compris (bouteille)	
Option « gîte câlin » :	15,00 €
Comprenant chaise haute, lit bébé avec linge de lit, baignoire bébé, coussin à langer	

LOISIRS SUR PLACE

1 piscine chauffée à 28° toute l'année de 11 m x 7 m, exclusivement réservée aux résidents, couverte d'un abri télescopique. (Piscine non surveillée commune aux gîtes)

Table de ping-pong (prêt de balles et de raquettes), boulo-drome (prêt de boules), badminton (prêt de raquettes et volants), volley ball, but de football, table de billard d'extérieur (réservé aux adultes), 7 VTT, 1 baby-foot, trampoline, 2 petits chevaux sur ressorts pour enfants, portique 3 à 12 ans, différents jeux de société, livres, BD... à disposition

Accès au SPA, séances payantes.

RESERVATION

En fin de séjour le gîte doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 60 euros sera retenue sur la caution sauf si vous choisissez que nous assurions le ménage.

- Forfait ménage par nos soins 60 euros : Oui Non
- Option « gîte câlin » : Oui Non
- Souhaitez vous que le linge vous soit fourni : Oui Non
- Si oui : ♦coût total de la fourniture du linge de lit :Euros
(lit 90cm X..... + lit 140 cm X.....)
♦Coût total de la fourniture du linge de toilette :.....Euros
(Nombre de « jeux » :.....)
♦Coût linge de cuisine :.....Euros
- Coût total des services :.....Euros

Dates d'arrivée et de départ :

Montant total de la location :..... Euros

Versement initial de 30% :..... Euros

Caution à verser à l'arrivée :..... Euros

(Forfait 300 € pour les longs séjours
Ou forfait de 150 € pour les week end)

Cette location prendra effet :

• **si nous recevons, à notre adresse, avant le :**.....
un exemplaire du présent contrat daté et signé (un exemplaire vous sera retourné par retour du courrier signé par nos soins. Toutes les pages du présent contrat doivent être signées).

• **si nous recevons, à notre adresse, 4 semaines avant la date d'arrivée dans les lieux**
le solde de la location soit :Euros

Fait à _____ le _____

Je soussigné Mdéclare accepter les termes du présent contrat et avoir pris connaissance de la fiche descriptive ci-jointe et des conditions générales figurant en annexe. Merci de parapher également les conditions générales.

Signature du propriétaire

Signature du locataire

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

TSVP →

Réservez en toute sérénité avec l'assurance annulation ADAR (cf notre site)

CONDITIONS GENERALES (NON MODIFIABLES)

Durée du séjour. Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la totalité du séjour sera facturée.

Conclusion du contrat. La réservation devient définitive dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le solde du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé aux dates indiquées au recto. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement, à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Annulation Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire.

a/ annulation avant l'arrivée dans les lieux :

Les sommes versées restent acquises au propriétaire si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux. Il ne sera procédé à aucun remboursement, sauf si le propriétaire parvient à relouer son gîte pour la même période : dans ce cas seulement, il pourra, s'il le souhaite, rembourser les sommes versées par le locataire.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Les sommes versées restent acquises au propriétaire ; il ne sera procédé à aucun remboursement.

b/ Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation par le propriétaire. Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Arrivée. Le locataire doit se présenter, aux jours et heures mentionnés sur le présent contrat, sauf accord préalable avec le propriétaire.

Règlement du solde. Le solde de la location doit être versé 4 semaines avant l'entrée dans les lieux, sauf accord express du propriétaire. Dans tous les cas la totalité du montant de la location devra être réglée au plus tard le jour de l'arrivée.

Etat des lieux. Un inventaire est établi et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté à l'arrivée dans les lieux.. Aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Dans le cas où le locataire ne souhaiterait pas faire le ménage avant son départ, le montant prévu au présent contrat, soit **un forfait de 60 euros** sera demandé.

Dépôt de garantie ou caution. A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans le présent contrat est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué dans un délai de 15 jours, déduction faite du coût des remises en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le présent contrat), empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas 15 jours. Dans le cas où des dégradations seraient constatées, le dépôt de garantie sera amputé du montant des réparations. Si le montant de ces dégradations excédait le montant de la caution, une facturation serait alors établie à l'ordre du locataire sur la base d'un constat d'huissier et/ou spécialistes confirmés.

Utilisation des lieux. Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Il devra s'abstenir de jeter dans les lavabos, baignoires, éviers.....des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements.

Le preneur ne pourra réclamer aucune réduction de loyer au cas où des réparations urgentes incombant au bailleur apparaîtraient en cours de location.

Capacité des lieux. Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 6 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera alors considérée à l'initiative du locataire.

Assurances. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Piscine

La piscine couverte d'un abri télescopique est privée, équipée d'une clôture et d'une alarme et partagée par l'ensemble des gîtes. Son utilisation est sous la responsabilité pleine et entière du signataire des présentes conditions générales. En aucun cas le propriétaire ne saurait être tenu responsable d'éventuels accidents survenus au signataire, à ses enfants, à sa famille ou à toute personne venue le rejoindre sur la location objet du présent contrat. La piscine est prévue pour y nager. L'utilisation de canoës, barques, canots, kayaks, rames, bateaux, etc... y est formellement interdite. **Les animaux ne sont pas autorisés dans la piscine.**

Animaux : Nous n'acceptons pas plus de deux animaux par locatif. Ils doivent être tenus en laisse, ne pas rester seuls dans la structure et être accompagnés à l'extérieur du domaine pour leurs besoins.

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties conviennent que le tribunal compétent sera celui de la circonscription dans laquelle se trouvent les lieux loués.

(Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »)